European Commission

ERASMUS+

Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates provided in the Funding & Tenders Portal Electronic Submission System might differ from this example. Proposals (and annexes and supporting documents) must be prepared and submitted directly inside the Portal.

ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

⚠ Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

⚠ **Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B) **2**
PAGE de couverture **5**
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS **7**
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus **9**
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus 9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie 10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux **14**
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux 14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité 16
2.3. A des fins de visibilité 17

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

• Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.

• Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

• Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.

• Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.

• Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.

• Mettre en œuvre les priorités du programme:

- En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
- En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
- En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
- En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

• Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
• Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
• Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
• Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
• Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
• Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

d'apprentissage pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
• Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
• Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

• Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.

• Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.

• Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.

• Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.

• Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

• Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.

• Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat d'apprentissage et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.

• Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).

• Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.

• Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

• Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.

• Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de

la phase de candidature et de mise en œuvre.

• Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.

• Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

• Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

• Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

• Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

• Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

• Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Jacques PORTE, directeur

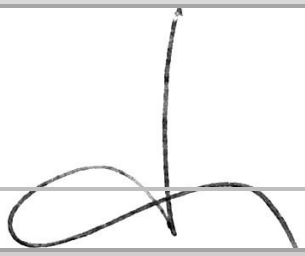

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur	x

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques	x
Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes	☐
Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus	☐
Partenariats pour l'innovation	☐

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:	☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation[1] et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

[1] Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Backed by its experience, the École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne endeavors to strengthen and enhance mobility, to consolidate the international dimension of its training courses according to the guidelines of its educational program focused on the architectural project. , awareness of urban problems and public spaces, sustainable development. Since 2015, Ensase has also been developing an international research policy and choosing solid partners to implement scientific cooperation. ENSASE's stakeholders and bodies of governance and cooperation (students, teaching team, administrative team) are mobilized to guarantee the quality of projects and actions.

Over the years, the School has organized and developed a network of 25 European partner universities for study exchange mobility on an equal basis, mainly on the European continents, supervised by the service of school life, international mobility and social action. student. Master students can thus complete a stay abroad as part of the institutional programs set up thanks to the Erasmus + system. As part of internship mobility, more than 60 ENSASE students have completed internships since 2014 in European architectural agencies.

In view of the added value that this professional experience brings to students, this system will be extended and made almost compulsory by taking advantage of the change in our educational program from the year 2020/21. Work placements abroad, both short and long, are also increasingly encouraged and increasingly demanded by students. Internships in companies are an excellent solution for students to professionalize themselves during their course and to increase their employability thereafter. Often located at key periods in their training, they allow them to understand the business world, and often to get to know the business sectors that interest them. Internships abroad are a unique opportunity to register an international experience in their professional career as well as to develop language skills, while discovering the sector of activity that interests them in a different way. Recruiters need young people ready to grow in an international market, ready to be mobile at any time. A first experience abroad is clearly a positive message for employers.

The first year of the Master (semesters 7 and 8) constitutes a pivotal year, complex from the point of view of its educational organization but it could not be more enriching for students and the ENSASE which also feeds on the path of foreign students. This exchange of students creates a particular context which generates a heterogeneous promotion but which is rich in exchanges. It nevertheless requires the implementation of innovative teaching methods, such as the development of architecture studios in a foreign language (in English) and a strong awareness of architectural research.

In accordance with the Bologna process, all mobility, studies or internships, validate ECTS teaching credits, at ENSASE as in our partner universities. Departures from study or internship mobility are supported and subsidized by the systematic allocation of mobility grants, thus allowing all students to benefit from this experience, whatever their origin and social status. Students are actively supported by the establishment to carry out all the procedures necessary to obtain their scholarship
Study trips abroad are also systematically integrated into the Master's curriculum, and are organized by field of study. The school has introduced the principle of free travel for compulsory and assessed trips made by students during their training cycles while maintaining an increased exchange policy, through the active search for sources of funding.
Students who carry out a year or a semester of study abroad precisely define their mobility project, they document themselves about the host establishment and explain that it corresponds well to their educational expectations.
ENSASE's quality approach to international partnerships - and welcoming international students - also involves implementing support tools for foreign students coming to study in France: courses French in intensive weeks then throughout the academic year, support for access to social assistance (FNAU, CROUS, Elysée campus France grants ...), free sessions with a psychologist and school doctor, a one-stop shop for international students where they do all the administrative procedures for residence permits, CAF, etc. This place, open for 5 years from the end of August to mid-October, allows some 3,000 foreign students and researchers to facilitate their integration into Saint-Etienne, - to speed up certain administrative procedures, and for some, to carry them out on site (residence permits, CAF, STAS, Sainté-Pass.fr, etc.) - to be offered services linked to student life: association life,

cultural, sporting offer, etc.
Literature in English and English-speaking publications constitute most of the sources of work for our students and architecture professionals. Having a developed teaching of foreign languages is today essential in the practice of architecture. It is therefore a question of ensuring that ENSASE students have sufficient knowledge of foreign languages and can work with international students and / or within international and multilingual agencies. The team of teachers providing language courses was completely renewed during the 2016/2017 and 2017/2018 academic years. These objectives were announced to teachers who integrated new teaching methods (massive use of computer sources, oral preparations for presentations of project reports, etc.). by 2022, all ENSASE students will receive instruction in the English language and take a language level certification exam at the end of the baccalaureate cycle. In an inclusive logic, and in order to ensure that each student receives the same treatment, the ENSASE has chosen to bear the cost of this certification (teaching + exam).

For study mobility as for the realization of European workshops or workshops, the choice of partnerships is therefore based above all on the study themes that complement or enrich those of the school. Thus each student, whether or not he has completed a study mobilization, will have benefited from European experience in one of the master's study areas. The master's cycle allows students to learn autonomy in the project and therefore offers differentiated courses through optional courses.

The 2014/2020 educational program adopted by ENSASE expresses ENSASE's desire to strengthen its collaborations at European level in the form of workshops. The 2021/26 Program will confirm this choice.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Mobility for learning purposes: mobility of students and higher education staff in institutions teaching architecture and in architectural agencies in which students will carry out internships with an average duration of 6 month. Indeed, for ENSASE, going to study and doing an internship in Europe is not only learning a foreign language, it is adapting to a new environment to fend for yourself; understand and be understood, improve your level of foreign language be flexible, mobile; open your mind to a different culture. In summary, be a European citizen!

Cooperation between organizations and institutions: Cooperation Partnerships and exchanges of practices allow the bringing together of a multitude of players in architecture and architecture education in order to share ideas, practices or teaching methods , and / or develop, transfer innovative practices, as well as the implementation of joint initiatives promoting cooperation, peer learning and the exchange of experiences at European level. Higher education partnerships enable innovative practices to improve the education and services of higher education institutions; to collaborate between higher education establishments and local authorities to promote local development from an international perspective; to collaborate with companies to develop entrepreneurial skills or the relevance of the training offer; to develop joint study programs, joint degrees and intensive programs.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre

établissement ? Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +. Langue originale [EN]
Students improve their skills in logically analyzing and drawing conclusions, understanding the values of different cultures, cooperating as a team, developing an idea and putting it into practice, expressing myself creatively, planning and learning independently, plan and organize tasks and activities, find solutions in difficult or stimulating contexts, use the Internet, social networks and the environment, improve their computer skills for their studies, work and activities. Their participation in the Erasmus + program allows them to know their strengths and weaknesses, to feel more European, to be more able to cooperate with people from different backgrounds and cultures, to be able to adapt and act in new situations, to think and analyze information critically, to make decisions, to be more interested in what is happening in the daily world, to be open to social and political concepts such as democracy, justice, equality, citizenship and civil rights, to be more interested in topics related to Europe. Finally, after mobility, most students intend to participate more actively in the political and social life of their community. Concerning the staff, they improve thanks to the Erasmus + program their job satisfaction, their career and employment opportunities. In the field of architecture, they acquire skills specific to their teaching and research sector and / or skills relevant to their current work and professional development. In many cases, they also improve their skills in the use of information and communication technologies. They learn from good practices observed abroad, they experiment and develop new and innovative learning practices or teaching methods. Finally, they strengthen cooperation with the partner organization and their organizational and management skills. Erasmus + mobility also makes it possible to strengthen, expand my professional network or create new contacts.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'ENSASE est la seule école d'architecture en France à détenir la double labellisation Diversité/Égalité AFNOR, système français de normalisation.
Sous l'impulsion du ministère de la Culture, L'ENSASE a candidaté aux deux labels Afnor Diversité d'une part, et Égalité professionnelle femmes hommes, d'autre part.
Ces labels reconnaissent l'engagement des organismes à faire progresser leur gestion des ressources humaines en faveur de la promotion de la diversité, de la prévention des discriminations et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
Les deux labels répondent aux exigences d'un cahier des charges spécifique et à l'avis d'experts. Cette double labellisation est le fruit d'un important travail interne mené en concertation avec les différentes instances de l'ENSASE. Par ailleurs, L'ENSASE étant un établissement d'enseignement supérieur, l'ensemble des communautés de l'école, y compris les étudiant(e)s, a été associé à ces démarches.
L'engagement des instances convergent dans la volonté d'inclure tous les personnels et les étudiants, favorisant ainsi l'essaimage des cultures de diversité et d'égalité dans leurs futures pratiques professionnelles, des valeurs fondamentales pour l'ENSASE.
L'école a élaboré diverses procédures et outils dans le but de garantir l'égalité des chances pour tous les acteurs et actrices ; de combattre les discriminations et les stéréotypes néfastes ; et de diffuser ces principes de respect de l'autre et de non-discrimination dans toutes son organisation et ses procédures. Ces labels valident une organisation qui doit périodiquement engendrer une amélioration quantifiée.
Au quotidien, c'est un engagement constant qui anime l'ENSASE dans ses actions pour le développement d'une culture interne favorable à la diversité et l'égalité en direction des étudiants et des personnels comme en direction du public :
• Emploi de personnes en situation de handicap
• Mesures en faveur de l'égalité professionnelle en matière de rémunération
• Procédures de recrutement, d'accueil et de formation des personnels visant à prévenir les risques de discrimination et à favoriser la diversité
• Dispositif d'alerte et de signalement Allo Discrim et Allosexism pour signaler tout acte de discrimination

L'ENSASE partenaire du dispositif égalité des chances

Le ministère de la Culture a pour objectif de renforcer l'égalité des chances dans l'accès aux établissements de l'Enseignement supérieur Culture. Dans ce contexte, il soutient les mesures favorisant l'accès des lycéens issus de milieux modestes à l' École Nationale Supérieure d'Architecture, qui sont placées sous sa tutelle. L' ENSASE est un acteur majeurs de ce programme avec la Fondation d'entreprise Culture & Diversité, et sensibilise les lycéens à sa formation, prépare les plus motivés aux procédures d'orientation et d'admission en organisant des «Stages Égalité des Chances» pendant les vacances scolaires et accompagne les élèves qui sont admis en ENSA. L'objectif de ce programme est de sensibiliser et d'informer les lycéens sur les études supérieures en architecture et leurs débouchés professionnels. L'ENSA Saint-Étienne a rejoint ce programme à la rentrée 2017 et met en place les différentes actions avec le lycée général Jean Monnet et le lycée professionnel Benoit Fourneyron.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne[2]
L'ENSASE se porte volontaire pour participer à la mise en œuvre de la carte d'étudiant européenne en étant membre du groupe des utilisateurs tests au niveau du Ministère de la Culture. Par ce positionnement proactif, l'ENSASE permettra à chaque étudiant partant étudier à l'étranger de s'identifier et de s'inscrire facilement et en toute sécurité par voie électronique dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe, leur évitant ainsi de devoir s'occuper des procédures d'inscription et des formalités administratives sur place., afin de permettre aux étudiants de gérer toutes les étapes administratives de leur période de mobilité, avant, pendant et après leur séjour. Les étudiants pourront via l'application mobile Erasmus+ à laquelle ils devront obligatoirement s'inscrire, trouver toutes les informations dont ils ont besoin pour profiter pleinement de leur expérience de mobilité à l'étranger. Pour l'ENSASE, le développement de cette carte permettra sans doute une meilleure gestion en ligne, et de manière, simplifiée de tout le processus de mobilité, de la sélection des étudiants à la reconnaissance des crédits ECTS, une meilleure Identification en ligne des étudiants, y compris leurs résultats universitaires, établissements d'enseignement supérieur, et peut être une réduction de la charge administrative liée à la mobilité des étudiants Calendrier estimatif de la mise en œuvre par l'ENSASE : 2020 / volontaire à la mise en œuvre de la carte d'étudiant européenne, inscription sur le dashboard « Erasmus without paper » 2021 / Renouvellement des accords bilatéraux de coopération Erasmus+ et création des premiers contrats de mobilités via la plateforme informatique. 2022 / sélection des élèves et affectations via la plateforme numérique 2023/ Transmission des relevés de notes via la plateforme 2024 / Finalisation des procédures

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.
La mise en application prochaine de la carte étudiante européenne participera, de fait, à la promotion d'une politique plus respectueuse de l'environnement. Dans son enseignement, l'ENSASE a pour vocation de former et de spécialiser des professionnels de l'architecture à la maîtrise d'oeuvre architecturale et urbaine, dans le cadre d'un développement durable, par l'acquisition de compétences concernant l'analyse architecturale et urbaine et le diagnostic, le montage d'opérations, la mise en forme et la conduite de projet. Elle enseigne les logiciels de conception visant à réduire l'empreinte carbone et forme les étudiants à utiliser des outils dédiés à la conception architecturale, à la conception structurelle et MEP, à l'ingénierie et à la création de plans de détail destinés aux professionnels de la construction. Ainsi, dans leur future vie professionnelle, toutes les équipes d'un même projet utilisent les fonctionnalités de partage de projet de Revit pour communiquer et enregistrer leur travail dans un même dossier de projet. Une illustration de cette promotion de pratiques respectueuses de l'environnement est le BIM'SE. C'est un concours collaboratif annuel, conçu et organisé par les étudiants de l'ENSASE, tout premier du genre, dans sa volonté d'associer l'ensemble des établissements d'enseignement du territoire liés à la construction. BIM est l'abréviation de Building Information Modeling ou Modélisation des données du bâtiment. Il s'agit d'une méthode qui

[2] https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

permet, à l'aide d'un logiciel, d'optimaliser le processus de conception, d'exécution et de gestion. Dans cette méthode, le bâtiment est représenté dans un modèle en 3 dimensions. Toutes les informations pertinentes le concernant (isolation, niveau de ventilation, etc.) sont ensuite liées au modèle 3D. Bien plus qu'une technologie incontournable, il est surtout un moyen de communication et une méthode de travail d'avenir. Le concours se déroule sur trois jours sur le modèle d'un concours de maîtrise d'œuvre fictif auquel répondent des équipes mixtes d'étudiants architectes, urbanistes, ingénieurs et dont le site de projet est proposé par la ville de Saint-Étienne, partie prenante et soutien actif de cette opération.

En 2020, le BIM'SE s'ouvre aux étudiants des autres écoles nationales d'architecture de France, d'ici 2025, ce concours fera appel à des participants des écoles partenaires Erasmus. Par ailleurs, ce concours étant libre, tous les étudiants internationaux et notamment européens, accueillis à l'ENSASE sont dès aujourd'hui autorisés à y participer.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Au sein de l'école, la qualité de la vie associative est un objectif : l'école encourage la valeur formatrice de l'engagement des étudiants au sein des activités associatives qui repose sur le volontariat et l'envie personnelle de s'investir dans la vie de l'établissement.

L'ENSASE est une école citoyenne, engagée dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

La localisation dans l'hypercentre de Saint-Etienne traduit l'immersion de l'école dans la vie de la cité, elle expose d'emblée les étudiants aux problématiques urbaines, sociales et sociétales. Synchrone à la création de l'Université de Saint-Etienne, l'ouverture de l'école d'architecture a répondu à la grande crise économique stéphanoise du début des années 70 avec la fermeture de toutes les industries traditionnelles sidérurgiques, minières, textiles, militaires et commerciales. L'investissement dans la formation professionnelle, l'éducation, l'enseignement supérieur a alors généré un puissant ascenseur social pour l'ensemble du bassin. Fidèle à son histoire, l'école d'architecture accueille de 35 à 40% de boursiers et dispose d'un important parc de matériels informatiques en prêt gratuit annuel. Un réseau de nombreuses colocations à proximité de l'école à coût réduit génère une vie de « campus urbain ». L'ensemble des services sociaux et de vie étudiante de l'Université sont mis à disposition des étudiants de l'école.

Depuis 2014, les voyages pédagogiques en France et à l'international ont été rendus totalement gratuits pour les étudiants. Le travail produit et les workshops sont évalués et génèrent des crédits ECTS obligatoires. Les voyages favorisent la constitution de réseaux professionnels ainsi que l'implantation professionnelle à l'étranger. Ils permettent surtout, à tous les étudiants, d'avoir une solide formation en matière de culture architecturale. (Les étudiants bénéficient de l'appui des services administratifs.)

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Pour l'ENSASE, le développement de cette carte permettra sans doute une meilleure gestion en ligne, et de manière, simplifiée de tout le processus de mobilité, de la sélection des étudiants à la reconnaissance des crédits ECTS, une meilleure Identification en ligne des étudiants, y compris leurs résultats universitaires, établissements d'enseignement supérieur, et peut être une réduction de la charge administrative liée à la mobilité des étudiants.

Par ailleurs, depuis toujours, l'ENSASE reconnaît les acquis d'une période d'apprentissage effectuée dans un autre État membre L'apprenant n'a jamais du renouveler cette année scolaire ou les acquis d'apprentissage obtenus dans le pays d'origine, les crédits ECTS obtenus dans un autre pays Européens sont automatiquement reporté par les notions « équivalence, pays et établissement où l'enseignement a été suivi » sur les relevés de notes.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

De manière générale, la mobilité du personnel administratif est encouragée pour favoriser l'internationalisation de l'établissement dans ses pratiques et permettre le renforcement des liens entre les établissements. Pour chaque déplacement en Europe, ou projet de coopération international dans un cadre partenarial préalablement établi, possibilité est ouverte à tout agent administratif qui le souhaite, d'accompagner enseignants et étudiants.

Le service de la mobilité internationale, vie scolaire et action sociale étudiante, informe, incite et accompagne dans leurs démarches d'internationalisation les personnels enseignants-chercheurs et administratifs. La priorité de la politique de l'établissement est d'inscrire toute mobilité dans un cadre partenarial préalablement établi.

Les retours des mobilités étudiantes font l'objet d'une valorisation par le biais d'une exposition, annuelles favorisant les échanges d'expériences entre étudiants partis et étudiants ayant un projet de mobilité.

L'accueil régulier de délégations de partenaires étrangers à l'ENSASE, enseignants-chercheurs, doyens, étudiants, à l'occasion du renforcement d'une convention ou de projets communs pédagogiques et scientifiques est valorisé par l'organisation de conférences thématiques, rencontres, expositions, ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'école.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La déclaration de politique Erasmus sera hébergée sur le site internet institutionnel de l'établissement https://www.st-etienne.archi.fr/echanges-internationaux/
Elle sera ainsi rendue visible et facilement accessible pour les étudiants et les personnels en Français et en Anglais en vue de faciliter sa mise en pratique.

La promotion des activités soutenues par le Programme sera intégrée à la stratégie de communication de l'établissement candidat sur le site internet institutionnel et par le biais des médias et autres réseaux sociaux tels facebook, twitter, instagram…

Les résultats des activités soutenues par le programme Erasmus (mobilités étudiantes, enseignantes, expositions, colloques…) seront publiés chaque année dans le rapport d'activité.

D'autres mesures de promotion du programme au sein de l'établissement seront encouragées, notamment à l'occasion des 60 ans de l'ENSASE en 2021, à l'occasion de l'invitation de l'ensemble de nos partenaires Erasmus (enseignement, agences d'architecture…)

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
La charte Erasmus est partagée sur les outils communs collaboratifs (Intranet) et sur le site internet de l'école. La promotion des activités soutenues par le Programme est intégrée à la stratégie de communication de l'ENSASE sur le site internet institutionnel et par le biais des médias et autres réseaux sociaux tels facebook, twitter, instagram… Les résultats des activités soutenues par le programme Erasmus+(mobilités étudiantes, enseignantes, expositions, colloques…) seront publiés chaque année dans le rapport d'activité. D'autres mesures de promotion du programme au sein de l'établissement seront encouragées, notamment à l'occasion des 60 ans de l'ENSASE en 2021, à l'occasion de l'invitation de l'ensemble de nos partenaires Erasmus (enseignement, agences d'architecture…) La charte Erasmus+ est clairement exposée à l'entrée de l'établissement.